

La Troisième Session de la Commission Statistique de l'OCI

10-12 Avril 2013, Ankara - Turquie

RAPPORT FINAL

La Troisième Session de la Commission Statistique de l'OCI a été co-organisée par le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) et la Banque Islamique de Développement (BID), du 10 au 12 Avril 2013 à Ankara, en Turquie.

Les délégués des Offices Nationaux de Statistiques (ONS) provenant de 26 Pays Membres de l'OCI et organisations internationales ont participé à la Troisième Session de la ComStat-OCI. La liste des participants figure en annexe.

L'ordre du jour de la Deuxième Session de la ComStat-OCI comprenait les points suivants:

- Session d'Ouverture
- Comités Techniques d'Experts de la ComStat-OCI: Les Activités Mises en Œuvre et la Voie à Suivre
- Vers un Système de Statistiques du Travail Plus Complet
- Initiatives sur les Données Libres: Défis et Opportunités pour les ONS des Pays Membres de l'OCI
- Des OMD aux ODD: Implication des Bureaux Nationaux de Statistique dans la Mesure des Progrès dans la Période Post-2015
- Propositions de SESRIC sur la Coopération Technique pour le Développement des Outils de Visualisation de Données
- Session de Clôture

1 Session d'Ouverture

Après la lecture de versets du Coran, la Troisième Session de la ComStat-OCI a débuté, le 10 Avril 2013, avec les Allocutions de Bienvenue de Mr. Mohanna al Mohanna (Président de la ComStat-OCI et Directeur Général du Département Central des Statistiques et de l'Information (CDSI) du Royaume d'Arabie Saoudite), Mr. Mehmet Metin Eker (Directeur général du Bureau de Coordination du COMCEC), Mr. Jakhongir Khasanov (Représentant du Secrétariat Général de l'OCI), Dr. Abdullateef Bello (Directeur du Département de la Recherche et la Politique Economique à la BID) et Prof. Savaş Alpay (Directeur Général du SESRIC). Les Allocutions de Bienvenue ont été suivies par les Allocutions d'Ouverture de M. Mwanga Zake, Président du Conseil national de la Statistique

d'Ouganda (représentant la région de l'Afrique), Mr. Mohamed Ali Al Marzouqi, Directeur de l'Administration à l'Autorité de la Statistique du Qatar (représentant la région Arabe), et Mr. Enver Taştı, représentant le Président de TurkStat, Turquie (représentant la région de l'Asie).

Dans leurs discours, les intervenants ont remercié le SESRIC et la BID pour les efforts consentis pour une bonne tenue de cette troisième session mais aussi pour le soutien apporté aux travaux des Comités techniques d'Experts. Par ailleurs, ils ont rappelé le caractère très fructueux des deux premières rencontres et se sont appesantis sur la contribution significative que la ComStat doit apporter aux travaux statistiques au niveau mondial en amenant les pays de l'OCI à produire des statistiques fiables et à jour basées sur les normes et méthodes adoptées au niveau international et permettant une prise de décisions basée sur des faits, une conception et une évaluation des programmes ainsi qu'une prévention des crises. En effet, ils ont rappelé les défis auxquels le monde fait face, à savoir la pauvreté, les changements climatiques, le chômage et pour lesquels il y a un réel besoin de disposer d'indicateurs élaborés selon des méthodes appropriés pour le suivi de ces phénomènes. Ils ont également insisté sur l'importance de la coopération entre les ONS telle que recommandée par la Déclaration d'Istanbul (suite à la réunion des DG des ONS de l'OCI) de 2010. Les intervenants ont aussi souligné l'urgence de la demande en statistique pour développer le potentiel commercial et économique des pays membres de l'OCI. En particulier, pour la mise en œuvre de la stratégie adoptée au niveau du COMCEC, les différents groupes de travail créés pour sa mise en œuvre (Tourisme, Commerce, Réduction de la Pauvreté, Finance, etc.) ont un besoin urgent en statistiques fiables. Ils ont aussi insisté sur les statistiques à produire dans le cadre de l'Agenda Post 2015. La solidarité à développer entre les pays membres avec le partage d'expériences et des meilleures pratiques ont été relevés dans les discours prononcés. Il a aussi été rappelé les moyens mis à la disposition des pays membres pour le renforcement des capacités des ONS (projet STACAP de la BID).

Des remerciements ont aussi été adressés aux pays qui ont contribué à la construction du nouveau siège du SESRIC (inauguré en 2012), à savoir la Turquie, le Royaume d'Arabie Saoudite, le Qatar, le Koweït et les Emirats Arabes Unis.

Les intervenants ont insisté sur l'importance des questions inscrites à l'ordre du jour de la rencontre, telles que les statistiques du travail, l'agenda post 2015, les Données Libres (Open Data). Ils ont reconnu que malgré les résultats positifs obtenus jusqu'ici, il persiste encore des défis à relever sur la qualité des statistiques et la diffusion.

L'agenda a été adopté sans amendements.

Les membres du Bureau de la ComStat élus pour la période 2011-2012 ont été reconduits pour la période 2013-2014. Le Bureau se présente comme suit :

- Président : Royaume d'Arabie Saoudite
- Vice-Président : Indonésie
- Vice-Président : Soudan
- Rapporteur : Sénégal

2 Comités Techniques d'Experts (CTE) de la ComStat-OCI: Les Activités Mises en Œuvre et la Voie à Suivre

Les Comités Techniques d'Experts suivants ont présenté l'état d'avancement de leurs travaux.

- CTE 1 sur les statistiques de Banques et Finances islamiques : Présentation sur l'état d'avancement des travaux par le SESRIC (Mme Zehra Zumrut Selcuk, chercheur principal). Le pays chef de file de ce Comité est la Jordanie.
- CTE 2 sur le Développement d'un Plan d'Actions à Court, Moyen et Long Terme de la Vision Stratégique pour la ComStat-OCI: Présentation par Dr. Suryamin (Statisticien en Chef du BPS-Statistics Indonesia);
- CTE 3 sur le Programme d'Accréditation et de Certification pour les Professionnels des Statistiques: Présentation par le SESRIC (Mme Munevver Nilgun Egemen, chercheur principal). Le pays chef de file de ce Comité est le Bahreïn.
- CTE 4 sur les Questions de Genre: Présentation par le SESRIC (Mme Zehra Zumrut Selcuk, chercheur principal). Le pays chef de file de ce Comité est les Emirats Arabes Unis.
- CTE 5 sur la Situation des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) et les Pratiques des Pays Membres: Présentation par SESRIC (Mr. Atila Karaman, Directeur par intérim, Département de la Statistique et de l'Information).

2.1 Présentation et Discussions à propos du CTE 1 sur “les Statistiques de Banques et Finances Islamiques”

Dans la présentation du TCE1, il a été rappelé la décision prise par la réunion des Directeurs Généraux des ONS des pays membres de l'OCI de 2010 qui a produit la Déclaration d'Istanbul qui avait demandé qu'un groupe d'experts soit créé pour travailler sur les statistiques islamiques. Le Groupe d'experts, dirigé par la Jordanie, a identifié un cadre pour les statistiques islamiques qui a été présenté à la première session de ComStat – OCI. La première session a mis en place un Comité Technique

d'Experts (CTE) qui devait travailler sur les « indicateurs spécifiques aux pays membres de l'OCI ». Suite à la présentation de ces travaux à la deuxième session, il a été retenu trois thèmes sur lesquels des CTE devaient travailler. Il s'agit de : Statistiques de Banques et Finances Islamiques, Statistiques des Industries de Produits et Nourriture Halal et Statistiques de Waqf. Les travaux présentés par le TCE1 entre dans ce cadre. Ils ont porté sur les éléments suivants.

Il a été rappelé que la finance islamique est basée sur le principe de partage des risques et des bénéfices. Elle est présentée par la littérature y afférente comme étant plus stable, plus équitable, plus inclusive et porteur de forte croissance économique et peut mieux servir le développement durable. Les actifs du marché mondial de la finance islamique sont estimés à 1,1 trillions de dollars US à fin 2011, soit une croissance de 33% par rapport à 2010. Cependant, ce volume ne représente que 1% de la finance mondiale. Les pays de l'OCI, présents dans les quatre continents, représentent une part de 98% de la finance islamique. Les pays membres du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord ont une part de 78% en 2011. Les six pays du Conseil de Coopération du Golfe ont 40% des 1,1 trillions de dollars. En Asie où se trouve la majorité de la population musulmane, la finance islamique n'est pas bien représentée (15%). L'Afrique Subsaharienne qui a d'important besoins de financement se retrouve avec seulement 1%. Bien que les musulmans représentent le ¼ de la population mondiale, à l'exception de quelques pays (Bangladesh avec 65%, Bahreïn avec 46% et Arabie Saoudite 35%), le niveau de pénétration de la finance islamique est limité (4 à 5%). Compte tenu de ce constat, les décideurs en la matière ont un important besoin en données statistiques pour une meilleure implantation de la finance islamique. A ce titre, la finance islamique a besoin de statistiques fiables, à jour, comparables et cohérentes, orientées vers les politiques et programmes, interactives et provenant de sources sûres.

De ce point de vue les statistiques y afférentes doivent être produites par les ONS et les Banques Centrales sur une base volontaire.

Le CTE a présenté un ensemble d'indicateurs (au nombre de 18) et leurs définitions.

Les discussions ouvertes après la présentation ont tourné autour des besoins en ressources humaines pour élaborer les statistiques. Dans un certain nombre de pays la mission d'élaboration des statistiques monétaires est confiée légalement aux banques centrales. Toutefois, il n'existe une obligation ou un intérêt d'établissement des statistiques de la finance islamique.

Compte tenu de l'importance de ces statistiques pour le renforcement de l'infrastructure des banques islamiques, il a été demandé que les réunions avec les Gouverneurs des Banques Centrales soient mises à profit pour les sensibiliser sur le développement des banques islamiques et les statistiques à

produire dans le domaine. Il a été retenu de commencer le travail avec les 18 premiers indicateurs proposés en attendant de les enrichir. Il a été suggéré qu'un partenariat soit développé avec les banques centrales et qu'elles soient représentées dans le CTE. Il a aussi été demandé au CTE de finaliser la méthodologie pour la prochaine session de la ComStat OCI. En particulier, il faudra préciser les statistiques que les Banques centrales doivent fournir et celles qui sont du ressort des ONS. L'importance que l'OCI accorde à la finance islamique a été soulignée. Dans ce sens, une conférence au sommet est prévue du 9 au 11 Septembre 2013.

Il a été demandé au SESRIC et à la BID d'effectuer des visites d'études dans les Pays Membres de l'OCI afin de faciliter l'échange d'informations sur la finance Islamique.

2.2 Présentation et Discussions à propos du CTE 2 sur le Développement d'un Plan d'actions à Court, Moyen et Long Terme de la Vision Stratégique pour la ComStat-OCI

Le Statisticien en Chef de l'Indonésie a fait la présentation. Le TCE s'est appuyé sur les points focaux désignés par pays pour alimenter la matrice d'actions. Il a été relevé des difficultés dans l'obtention des réponses des pays pour alimenter la matrice d'actions. En effet, sur la vingtaine de pays concernés, seuls 5 ont répondu; les autres points focaux n'ayant pas répondu l'ont justifié par des contraintes de temps.

Dans les discussions, il ressortait deux positions : i) se baser sur les réponses des 5 pays pour finaliser le travail du CTE, ii) envoyer à nouveau le questionnaire aux pays. La réunion a reconnu les avancées faites dans le domaine mais aussi le caractère difficile de l'exercice. En conséquence, il a été demandé au CTE de renvoyer le questionnaire aux pays n'ayant pas répondu en y adjoignant un guide de remplissage pour faciliter sa compréhension et en leur fixant le délai du 6 Mai 2013.

2.3 Présentation et Discussions à propos du CTE 3 sur le Développement d'un Programme d'Accréditation et de Certification pour les Professionnels des Statistiques

Suite à l'approbation de la procédure d'accréditation/certification (incluant les critères et leur mesure) lors de la seconde session de ComStat OCI, il a été mis en place une équipe, sous la conduite du SESRIC, chargée de la mise en œuvre du niveau de base de l'accréditation en vue d'identifier les défis et les voies à emprunter pour une application pleine du programme. Pour rappel, le programme d'accréditation, dénommé, Ostat comporte deux niveaux : un niveau de base et un niveau avancé. Pour une bonne participation des candidats potentiels au programme, un volet de formation est prévu pour chaque niveau d'accréditation. L'objectif du programme est de certifier l'expertise des professionnels

des statistiques officielles. Le programme vise à reconnaître ceux qui ont atteint un niveau de compétence professionnelle dans la compréhension et l'utilisation des méthodes statistiques et qui sont régis par un code d'éthique, les principes et bonnes pratiques des statistiques officielles.

La première cible du programme Ostat concerne les ONS et les institutions gouvernementales des pays membres de l'OCI. Il est admis que le programme sera une source de motivation qui permettra d'améliorer les compétences des statisticiens qui produisent les statistiques officielles. Tel que demandé par la seconde session de la ComStat, le programme Ostat a été soumis à 28^{ème} session de la COMCEC pour une prise de conscience de l'importance du programme à un haut niveau. La COMCEC a bien accueilli le programme de certification/accréditation des professionnels des statistiques officielles et a demandé au SESRIC et à la BID de contribuer techniquement et financièrement à sa mise en application.

La réunion qui a suivi cette session de la COMCEC a regroupé les principales parties prenantes en octobre 2012 au siège du SESRIC. Les échanges ont tourné autour des points suivants :

- Comment la norme ISO 17024, norme internationale concernant les agences qui veulent une reconnaissance internationale en matière de certification de compétences individuelles, peut s'appliquer au programme Ostat ?
- Quelles peuvent être les sources de financement du programme Ostat ?
- Quelles actions entreprendre pour une reconnaissance nationale et internationale du programme ?

Pour la mise en œuvre du programme deux structures doivent être mis en place : le Secrétariat Général du Programme et le Comité des examens. Le Secrétariat Général est l'organe administratif qui s'occupera de la coordination du programme tandis que le comité des examens prépare et organise les examens. Il est envisagé l'application complète du programme en 5 ans, avec une phase pilote qui concernera le niveau de base. Le niveau avancé sera décalé d'un an, pour son démarrage, par rapport au niveau de base.

Les coûts de mise en œuvre du programme sont estimés à 2 729 850 dollars US. Ils couvrent la mise en place des deux structures susvisées et les frais de formation en ligne, les dépenses liées aux examens (honoraires des examinateurs et centres d'examens).

Suite à la présentation, les questions soulevées ont concerné le calendrier du projet mais aussi les profils des candidats à l'accréditation. Certains délégués ont estimé que les candidats doivent avoir une formation initiale de base en statistique tandis que d'autres pensent que le programme pourrait concerner aussi des candidats sans formation initiale de base mais qui ont une expérience de terrain en

matière statistique. Le SESRIC prévoit de dispenser des formations en ligne qui devraient bénéficier à différents profils. Ainsi, des étudiants à l'université pourraient être candidats.

Une requête de financement a été adressée à la BID en mars 2013. L'obtention du financement permettra de déterminer avec précision le calendrier du programme Ostat.

2.4 Présentation et Discussions à propos du CTE 4 sur les Questions de Genre

La présentation faite par SESRIC a informé les participants sur la réunion du CTE sur les questions de Genre qui a été organisée par le SESRIC en sa qualité de secrétariat de l'OCI-StatCom le 21 - 22 Janvier 2013 au siège du SESRIC à Ankara, en Turquie. Les membres de l'OCI-StatCom demandé au Secrétariat de préparer et d'envoyer un bref questionnaire pour les ONS des pays membres de l'OCI afin d'évaluer la pertinence de l'ensemble minimal des indicateurs sur le genre par l'ONU.

2.5 Présentation et Discussions à propos du CTE 5 sur le Profil Complet des Expériences et pratiques de Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) par les Pays Membres

Cette présentation a été faite par le SESRIC suite à des enquêtes réalisées (par SESRIC et UNSD) auprès des pays membres de l'OCI.

Elle a permis de faire le point sur la réalisation de recensements de population par les pays membres de l'OCI dans les séries de recensement des années 2000 (1995 – 2004) et 2010 (2005 – 2014).

Dans la série des années 2000, les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) ont été réalisés par 46 Etats membres (81%). Au total, 26 pays n'ont pas réalisé de recensement dans le monde dans la série des années 2000.

A la date du 1er Février 2013, 198 pays (y compris 37 pays membres de l'OCI) ont réalisé leur RGPH dans la série des années 2010 ; 30 pays prévoient de le faire en 2013 ou 2014 ; 7 pays (parmi lesquels 5 appartiennent à l'OCI) n'ont rien programmé dans ce sens. La population comptée à ce stade se chiffre à 6,2 milliards, représentant 89% de la population mondiale.

En terme de méthodologie, des évolutions sont notées entre la série des années 2000 et celle des années 2010. De multiples sources et modes de dénombrement de la population ont été utilisées. Des évolutions technologiques sont aussi notées dans les différentes phases des recensements ; l'objectif visé étant de réduire les coûts, d'améliorer la qualité des données et de diffuser des données actuelles.

La méthode dominante a été le dénombrement complet sur le terrain même si quelques rares pays ont eu recours aux registres administratifs (2 pays membres sur 27) ou à des enquêtes complémentaires.

Le questionnaire papier a été l'outil le plus utilisé (24 pays membres sur 27). Seuls 5 pays ont utilisé un questionnaire électronique. Un seul pays membre a utilisé le téléphone pour le dénombrement.

Une large gamme de technologies a été utilisée ; allant des SIG (20 pays membres) aux ordinateurs, tablettes PC et scanners.

Concernant les coûts, 17 pays membres ont affirmé avoir réalisé des gains de temps et d'argent, tandis que 4 pays membres n'ont pas confirmé ces économies. Huit pays membres ont indiqué une augmentation des coûts liés à l'usage des nouvelles technologies.

S'agissant des obstacles liés à l'utilisation des technologies, 15 pays membres ont indiqué une insuffisance d'experts en la matière et huit ont signalé un manque de ressources financières.

La majorité des pays membres ont utilisé la diffusion sur support papier (19 pays sur 27).

Dans la série des années 2010, 10 pays membres ont collaboré sur la conception des questionnaires et la diffusion, 7 pays ont collaboré sur les technologies, 6 ont travaillé ensemble sur les méthodes alternatives de recensement.

Un nombre important de pays ont reconnu que l'utilisation des nouvelles technologies a constitué un succès, notamment en terme d'amélioration de la qualité des données. Cependant, la question du coût demeure le principal défi à relever.

Les discussions et commentaires qui ont suivi cette présentation avaient trait aux choix méthodologiques à opérer pour les RGPH (méthode classique ou nouvelle technologie). Les participants ont aussi insisté sur l'importance de mener une bonne cartographie, une bonne planification pour pouvoir réussir les RGPH et une forte sensibilisation pour obtenir l'adhésion des populations.

L'usage des nouvelles technologies a été recommandée car étant une source d'amélioration de la qualité des données. Par ailleurs, les pays membres ont été encouragés à partager leurs expériences. La difficulté de substituer les registres administratifs à l'énumération complète sur le terrain a aussi été notée.

3 Sessions Thématiques

3.1 Vers un Système de Statistiques du Travail Plus Complet

La première présentation a été faite par les représentants de l'Organisation internationale du travail. Elle a été axée sur la 19^{ème} Conférence internationale sur les statistiques du travail (CIST).

La présentation a rappelé le rôle de la CIST en matière de normes internationales, le type de normes, les thèmes de la CIST, le nouveau cadre des statistiques du travail, la nouvelle conception de l'Emploi et les nouvelles mesures du sous-emploi.

La CIST qui se tient depuis 1923, regroupe des représentants de Gouvernements (experts statisticiens) et ceux des employeurs et travailleurs.

Son premier objectif est d'aider les pays établir et à mettre à jour leurs systèmes de statistiques du travail ainsi que de promouvoir la cohérence des méthodes et concepts et la comparabilité internationale des statistiques. A ce titre, les conventions et recommandations élaborées sont juridiquement contraignantes pour les pays les ayant ratifiés. Des résolutions sont également établies mais ne sont pas contraignantes. Les conventions et recommandations datant de 1985 ont été commentés (convention 160 et recommandation 170) ainsi que des résolutions.

Concernant la CIST prévue en octobre 2013, les sujets qui seront traités sont :

- Pour adoption: la mise à jour des normes sur la population économiquement active, l'emploi, le chômage, le sous-emploi.
- Pour discussion: définition statistique des Emplois Verts, Classification internationale des Statuts de l'Emploi.

Le nouveau cadre des statistiques du travail traitera de la forme de travail (production propre de travail, emploi, travail non rémunéré des stagiaires, travail volontaire) mais aussi des activités dans le champ Production du SCN.

Les expériences de l'Egypte, de la Malaisie et de Turquie en matière de statistique du travail ont aussi été présentées.

Suite aux questions posées et commentaires qui ont eu trait à la prise en considération des spécificités nationales dans l'élaboration des normes de statistiques du travail, au besoin d'accroître les ressources humaines spécialisées sur les statistiques du travail des pays membres, il a été recommandé aux ONS de se faire représenter à un haut niveau et de contribuer significativement aux travaux de la 19^{ème} CIST.

3.2 Initiatives sur les Données Libres: Défis et Opportunités pour les ONS des Pays Membres de l'OCI

Les présentations ont été effectuées dans l'ordre par les représentants de PROGNOZ, de l'Indonésie, de la Palestine, du Sénégal, et de Turquie.

En plus du partage des expériences des pays dans le domaine des Données Libres (Open data), le représentant de Prognoz a présenté le logiciel permettant un accès libre aux informations par tous les utilisateurs qui peuvent dorénavant créer leur propre domaine de travail, télécharger les données en ligne, les traiter et analyser dans un but commercial ou non. Il a présenté le projet en cours liant la BAD et Prognoz pour la mise en place d'une plateforme de l'Open Data pour tous les pays africains d'ici la fin Juillet 2013. Pour le moment 30 pays disposent de cette plateforme. Les données publiées par les pays ne peuvent pas être modifiées par les utilisateurs.

Les questions posées étaient relatives au financement, à la responsabilité en cas d'interprétation erronée des données par les utilisateurs, aux infrastructures et le calendrier de déploiement en Afrique.

La BAD finance la mise en place de l'Open Data pour les pays africains à raison de 25.000 dollars US par pays en moyenne, pour le renforcement des capacités. La technologie préconisée par Prognoz est basée sur le Cloud ; donc aucune infrastructure n'est à mettre en place sauf pour les pays qui souhaitent héberger la plateforme. La responsabilité de rectificatifs est du ressort du producteur des statistiques en cas d'interprétation erronée des données, tel que le recommandent les principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies.

Les offices nationaux de statistiques (ONS) ont été encouragés à aller vers l'Open Data pour une plus grande diffusion des statistiques. Le SESRIC et la BID apporteront leur concours pour l'organisation de voyages d'études et autres renforcements de capacités.

3.3 Des OMD aux ODD: Implication des Bureaux Nationaux de Statistique dans la Mesure des Progrès dans la Période Post-2015

Les présentations ont été faites par l'UNSD, Eurostat, le Cameroun, le Niger, Oman et la Turquie.

Les présentations ont eu trait au processus intergouvernemental en cours, suite à la Résolution adoptée par la conférence de Rio+20 sur le Développement Durable.

La particularité de ce processus de détermination des Objectifs de Développement Durable (ODD), dont l'achèvement est prévu en 2015, est une meilleure implication des statisticiens pour la définition des cibles et indicateurs en vue de la mesure des progrès liés à l'agenda post 2015. La ComStat a

invité les ONS à prendre une part active dans ce processus et de s'impliquer en particulier dans les Groupes de Travail des Nations Unies sur les ODD.

3.4 Propositions de SESRIC sur la Coopération Technique pour le Développement des Outils de Visualisation de Données

Le SESRIC a présenté ses outils de visualisation des données permettant une meilleure présentation des données en vue d'une meilleure utilisation dans les politiques et programmes. Le SESRIC a offert la possibilité de partager gratuitement ces outils à travers des séminaires et ateliers mais aussi par des séjours d'études d'experts des pays au SESRIC.

4 Session de Clôture.

La Réunion s'est terminée par l'adoption du projet de résolutions de la troisième Session de la ComStat-OCI, en annexe. La ComStat-OCI a décidé d'avoir sa prochaine Session en Turquie en mai 2014.